

# Comité de la Vie Associative n°2

## Jeudi 22 juin 2023

### Ordre du jour

- La météo des assos
- Partage d'informations
- Focus thématiques

### Présents

Club de l'amitié : Anne-Marie VEYRINE et Nicole BIESSY

Secours Populaire Français : Alain GEOFFROY

Classes en 5 : Robert LENFANT

Scouts et Guides de France : Xavier PASSERAT de la CHAPELLE

ASPAL : Michel MONNET

Amicale des donneurs de sang : Georges GUION

Centre musical et artistique : Kim DANIERE

Ville de Saint-Genis-Laval : Patrick FAURE, Yamina SERI, Edwige FABRE



#### **Secours Populaire**

- ✓ Des actions en cours ainsi que l'exercice 2023
- ✓ Belle perspective d'un projet artistique de street art dans le quartier des Collonges au courant de l'été 2023

#### **Scouts et guides de France**

- ✓ Un bilan très positif du camp qui vient de se dérouler
- ✓ Bientôt le 90ème anniversaire de l'association !

#### **ASPAL**

- ✓ La préparation de la commémoration du 80ème anniversaire du massacre de Côte Lorette

#### **Le club de l'amitié**

- ✓ De plus en plus d'adhérents, presque le double cette année !
- ✓ Une très belle fête du printemps
- ✓ Le 40ème anniversaire de l'association à venir en octobre

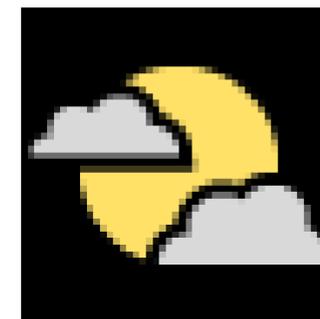
#### **Classe en 5**

- ✓ Beaucoup de ventes à la buvette de la fête de la musique !

## 1- La météo des assos

### Quel temps fait-il dans votre association ?

*En quelques mots, l'idée de ce temps d'introduction est de partager avec le groupe un sujet qui occupe ou préoccupe l'association dans un sens positif ou négatif.*



#### **Centre Musical et Artistique**

- ✓ Des problématiques de financement.
- Le concert de soutien n'a pas permis de générer autant de recettes que souhaité

#### **Secours populaire**

- ✓ Il est difficile de renouveler les bénévoles, de les faire monter en responsabilité



#### **ASPAL**

- ✓ L'association a besoin de locaux pour stocker ses archives

#### **Club de l'amitié**

- ✓ L'association fait face à des décès parmi ses adhérents



Informations Ville

### COMMUNICATION

#### ✓ Guide des activités

Il est en cours de réactualisation. La diffusion est prévue en septembre dans le cadre du Forum des associations.

#### ✓ Site internet

Une rubrique CVA a été ajoutée avec l'insertion du compte-rendu et de la charte.

Il y a possibilité de faire évoluer les rubriques du site Vie associative, le contenu, l'arborescence :

→ *Un atelier sur ce sujet est à prévoir dans le cadre d'un prochain CVA*

#### ✓ Panneaux lumineux

La Ville de Saint-Genis-Laval possède sur son territoire 4 panneaux lumineux situés rue Auboyer, place Jaboulay, vers la Mairie, au centre commercial des Basses Barolles qui permettent la diffusion d'informations municipales et associatives. Le prestataire a informé récemment la mairie que ces 4 panneaux sont obsolètes et qu'à compter du 1er juillet, ces derniers ne seront plus exploitables. La Ville est dans l'obligation de relancer un nouveau marché public afin de renouveler ces 4 supports de communication et d'en acquérir de nouveaux, dernière génération.

Aussi, à partir du 1er juillet 2023, un message unique est diffusé 7 jours sur 7 jours sur ces 4 panneaux lumineux. Ce message invite les Saint-Genois à se rendre sur le site internet de la Ville pour retrouver toute l'actualité de la ville, quelle soit municipale ou associative.

Pour permettre de poursuivre la communication des événements sur les supports de la ville, les associations sont invitées à transmettre les communications pour qu'elles puissent être relayées sur l'agenda du site de la Ville ainsi que sur la page facebook de la Ville qui publie chaque jeudi l'agenda du week-end (vendredi, samedi et dimanche).

Pour cela, il vous suffit de compléter ce lien : <https://www.saintgenislaval.fr/455-proposez-votre-evenement.htm>

### TARIFICATION DES SALLES

La Ville n'avait pas revu ses tarifs de mise à disposition de salles communales depuis 2019. Une délibération est présentée au Conseil Municipal du 6 juillet 2023 \* (\*votée)

Les principales évolutions des tarifs apportées par cette délibération sont les suivantes :

- ✓ Augmentation moyenne de 6 % pour les associations et de 10 % pour les entreprises et régies immobilières ;
- ✓ Création de forfaits en fonction du nombre d'heures d'utilisation hebdomadaires dans la salle multifonctionnelle ;
- ✓ Modification des tarifs de la salle polyvalente du Mixcube ;
- ✓ Création de forfait horaire jusqu'à 4h et plus de 4h pour la salle Collonges.
- ✓ Réduction du nombre d'heures consécutives d'utilisation à 10h au lieu de 15h pour la salle d'Assemblée ;
- ✓ Création d'un tarif pour un usage ponctuel de la Petite maison des champs ;
- ✓ Suite à une étude comparative auprès d'autres communes, augmentation de 33 % pour les entreprises Saint-Genoises et 66 % pour les associations et entreprises extérieures pour la location de la salle de spectacle de La Mouche ;
- ✓ Création d'un tarif exploitation projection cinéma pour la salle de La Mouche ;
- ✓ Augmentation de 6 % des pénalités et création d'une pénalité ménage ;

Pour consulter cette délibération : [https://www.saintgenislaval.fr/uploads/delibs/deliberation\\_20230706\\_18.pdf](https://www.saintgenislaval.fr/uploads/delibs/deliberation_20230706_18.pdf)

### EVENEMENTS à venir

✓ Forum des associations/ 8-9 septembre : Il est en cours de préparation, selon les mêmes modalités d'organisation que les années précédentes.

52 stands le vendredi, 60 le samedi. Davantage de propositions de démonstrations cette année. Les associations inscrites recevront toutes les informations pratiques d'ici fin août.

✓ La nuit est belle /22 septembre : possibilité pour les associations de proposer une animation dans le cadre de cette nuit de sensibilisation à la pollution lumineuse .

✓ Foire de la Sainte Catherine / 18 novembre : possibilité pour les associations de venir tenir un stand de présentation/ ou de vente

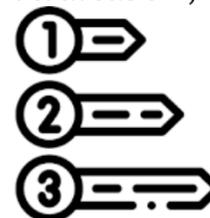
## 2-Partage d'informations



### 3- Focus thématiques

Les membres du CVA ont fait remonter 14 sujets d'intérêt lors de la première rencontre : l'éco responsabilité dans les associations ; le réseau associatif ; le travail en partenariat ; le bénévolat ; la communication ; la formation ; les jumelages ; la mémoire ; l'intergénérationnel, la place des jeunes ; les publics ; la mutualisation ; les locaux ; les relations ville-associations ; les financements. Ils ont été sollicités pour prioriser parmi ceux-ci les sujets à aborder lors du CVA du 22 juin.

Compte tenu des retours, 3 thématiques ont été retenues : Les FORMATIONS - Les LOCAUX - Le RESEAU ASSOCIATIF



#### SUJET 1 : LES FORMATIONS POUR LES ASSOCIATIONS

Les besoins en formation sont nombreux et divers.

La Ville propose au 2ème semestre 2023 un calendrier de formations, gratuites, pour les associations animées par la FOL 69 et le conseiller numérique (suite au sondage des besoins effectué en début d'année) sur les thématiques suivantes : mobiliser les bénévoles, réaliser une affiche, comprendre les demandes de subventions, enjeux de la comptabilité, responsabilité des dirigeants, promotion de l'association sur les réseaux sociaux.

Retour sur le déroulement des premières formations :

- **30 mai : Mobiliser les bénévoles au sein des projets de mon association**

La formation n'a pas pu se tenir faute de participants (3 inscrits seulement)

→ Comme le sujet du bénévolat concerne et intéresse les membres du CVA, l'idée retenue est de recaler cette formation jeudi 21 septembre lors du CVA de rentrée (à destination des membres du CVA titulaires comme suppléants)

- **8 juin : Réaliser une affiche sur CANVA** - animée par le conseiller numérique

La formation s'est bien déroulée, bon retour des participants et du formateur - il y a possibilité de renouveler cet atelier si besoin

#### Propositions et remarques du CVA sur les formations :

- Faire le bilan des formations 2023 lors du CVA du mois de décembre et envisager collectivement les formations 2024
- Communication : attention à l'accessibilité du lieu de formation !
- L'affiche programme va être reprise et diffusée largement à la rentrée
- Des idées de formations à proposer :

#### **Comment faire sa demande de subvention via toodego ?**

- Le service vie associative voit avec le conseiller numérique si un atelier collectif est possible à l'automne ou si on renouvelle les possibilités d'accompagnement sur demande (comme en 2022)

#### **Les premiers secours**

- Voir pour reprogrammer cette formation en 2024 avec la Croix Blanche

#### **Réussir son Assemblée générale ; la gestion du temps**

- Mr Lenfant propose d'animer ces formations (ou de les co-animer si un membre du CVA est volontaire) en 2024





## **SUJET 2 : LES LOCAUX ASSOCIATIFS**

Focus sur le projet de « Maison des associations » :

Cette deuxième réunion du CVA se déroule au 1<sup>er</sup> étage du 24, rue Foch afin de pouvoir faire découvrir cet espace, échanger in situ avec les membres du CVA sur son utilisation à venir.

La Ville est propriétaire de l'immeuble 24, rue Foch, dont le rez de chaussée est occupé depuis 2021 par un café associatif « 1000 vies » et dont l'étage est vacant depuis l'automne 2022 (départ de Sud Ouest Emploi). La Ville a décidé d'un changement d'appellation du bâtiment actuellement « Espace Declic » en « Maison des associations » ( A noter que les locaux du RDC sont également à destination d'un bureau de vote))

Il s'agit de proposer dans un premier temps, à court terme, de mettre à disposition le local du 1<sup>er</sup> étage en l'état.

Il est souhaité de proposer cet espace à des associations pour un usage ponctuel, à titre gratuit (compte tenu de l'inaccessibilité PMR) pour des réunions.

Le local de 77m<sup>2</sup> permettant l'accueil de 19 personnes assises est composé de :

- 3 petites salles cloisonnées de 10m<sup>2</sup> environ chacune
- Un espace ouvert en L de 47 m<sup>2</sup>

Il n'y a pas d'accès indépendant possible actuellement ( passage obligé par le café 1000 vies) et un accès via un escalier

Les toilettes sont au rdc et seront partagés avec le café associatif.

Il s'agit d'expérimenter la mise à disposition en l'état avec une mise à disposition sur réservation auprès du service vie associative.

Le projet pourrait ensuite évoluer en fonction des besoins repérés, de l'utilisation.

Plusieurs points restent à voir avant la mise à disposition aux associations et certains moyens nécessaires pour permettre l'ouverture de cet espace aux associations dans de bonnes conditions. L'objectif est de pouvoir ouvrir ce local du 1<sup>er</sup> étage aux associations à l'automne 2023.



### **Propositions et remarques du CVA sur le local Maison des associations**

- ✓ Ces nouvelles salles de réunions pourront répondre à des besoins pour de petites réunions
- ✓ L'appellation Maison des associations peut générer des attentes de services multiples aux associations, un accueil physique des associations qui ne sera pas assuré sur place.
- ✓ Il pourrait être intéressant de penser à des reconfigurations en décroissant pour disposer d'espaces de réunions plus grands
- ✓ Un accès à internet serait certainement rapidement nécessaire aux futurs utilisateurs
- ✓ La cohabitation avec le café 1000 vies est à travailler en amont pour prévenir d'éventuelles difficultés
- ✓ L'inaccessibilité PMR sera de fait un frein pour certains utilisateurs







Prochaines plénières :

#### **JEUDI 21 SEPTEMBRE**

##### **Le bénévolat**

- Formation animée par la FOL 69
- Informations et échanges sur la valorisation des bénévoles (Robert Lenfant)

#### **JEUDI 21 DECEMBRE**

- Bilan des formations 2023 et perspectives 2024
- Les locaux associatifs : suite

**18H A 20H**  
**en Mairie**